



ET LUTÈCE DEVINT PARIS...

Métamorphoses d'une cité au IV^e siècle



SOMMAIRE

Communiqué de presse	p.3
Repères chronologiques	p.4
Présentation de l'exposition	
• L'Empire romain au IV ^e siècle	p.5
- Démultiplication des capitales de l'Empire	
- Les villes de Gaule	
• Lutèce, du Haut-Empire à l'Antiquité tardive	p.6
- Lutèce, ville militaire et chrétienne	
- Les transformations de la rive gauche	
- L'île de la Cité, place forte de Lutèce	
- Les grands monuments de l'île de la Cité	
Glossaire	p.10
Fiche technique de l'exposition	p.11
Informations pratiques	p.12
Liste des illustrations presse	p.13

Contacts presse

Dominique Juigné (attachée de presse)
Courriel : dominique.juigne@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 76 ; fax : 01 44 59 58 10

Responsable communication/presse

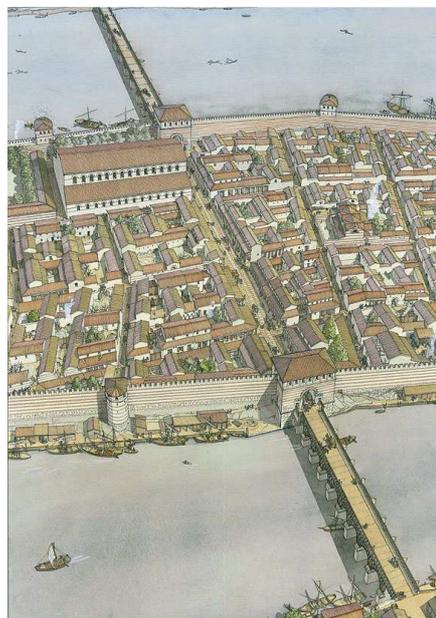
Michèle Margueron
Courriel : michele.margueron@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 38 ; fax : 01 44 59 58 10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau temps fort du cycle consacré à l'histoire de la capitale, présenté à la Crypte archéologique depuis 10 ans, cette exposition éclaire une période charnière, décisive pour Paris, au tournant de l'Antiquité et de l'époque médiévale.

Elle évoque plus largement l'histoire de la Gaule à partir de la fin du III^e siècle et les conséquences des grands bouleversements qui touchent les villes romaines. Cette période, mieux connue grâce à de récentes fouilles archéologiques, est marquée par un renouvellement du mode de vie et des réseaux commerciaux incluant désormais le nord de l'Empire. L'organisation urbaine est également modifiée par la multiplication des capitales et la militarisation des sites.

À travers le cas de Paris, traité de manière privilégiée et comparé avec d'autres cités de Gaule et de l'Empire, le visiteur comprend la réalité géographique et urbaine de cette période complexe. Les aquarelles, pour la plupart inédites, de Jean-Claude Golvin, spécialiste de la reconstitution des villes antiques, intègrent les dernières découvertes archéologiques et présentent les évolutions urbaines et monumentales au moment où Lutèce prend le nom de Paris.

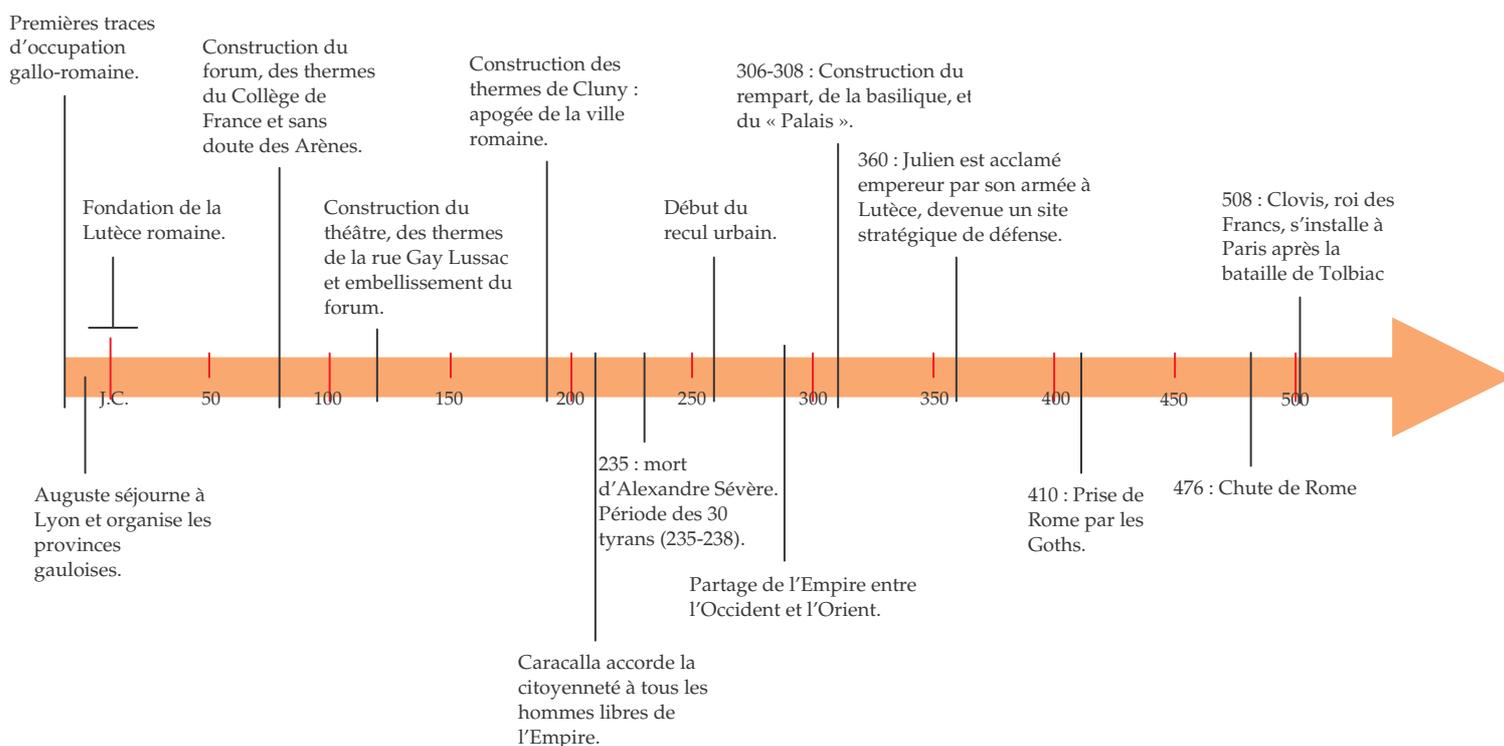


Jean-Claude Golvin

Architecte DPLG de formation, Jean-Claude Golvin est également archéologue, spécialiste de l'architecture antique et dessinateur de renommée internationale. Il est actuellement directeur émérite de recherche au CNRS, après avoir dirigé le Centre franco-égyptien de Karnak et travaillé au Bureau d'architecture antique du CNRS. C'est en 1993, à l'occasion de la réalisation du livre *Les plus beaux sites archéologiques de France*, que l'on découvre ses premières aquarelles de la Gaule. Cet aquarelliste travaille en symbiose avec les archéologues pour réaliser des œuvres de vulgarisation scientifique, permettant de comprendre la structure d'une ville ou l'élévation d'un monument. Ses archives comptent à ce jour plus de 700 reconstitutions de sites de tous les pays et de toutes les époques. A l'occasion de l'exposition *Et Lutèce devint Paris...* Jean-Claude Golvin a spécialement réalisé 9 nouvelles aquarelles pour faire comprendre les métamorphoses de Paris au IV^e siècle, toutes présentées avec le soutien des Editions Errance.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

LUTÈCE



ROME et L'EMPIRE

L'EMPIRE ROMAIN AU IV^e SIECLE

L'Antiquité tardive (III^e-V^e siècles) est une période charnière pour Lutèce et pour les villes européennes, considérablement affectées par les grands changements géopolitiques dans l'Empire romain. Touché par une crise politique importante liée à une forte instabilité du pouvoir, l'Empire subit dès la fin du III^e siècle la pression croissante des peuples « barbares », notamment d'origine germanique, à ses frontières. En réaction, les villes du nord de la Gaule - dont Lutèce - sont utilisées comme bases lors des campagnes militaires.

Démultiplication des capitales de l'Empire

Au cours du IV^e siècle, les empereurs sont donc amenés à se déplacer souvent et choisissent de nouveaux sites pour établir leur zone de gouvernance. Or, si Rome et Constantinople demeurent les sièges de l'Empire d'Occident et d'Orient, de nouvelles capitales apparaissent, parfois temporaires, parfois pérennes : Carthage, Milan, Ravenne, Trèves, et Arles en Gaule. Des caractéristiques communes émergent dans l'organisation urbaine de ces capitales ; les villes sont fortifiées grâce à d'immenses enceintes, des complexes impériaux sont bâtis pour accueillir l'empereur, sa cour et son administration, et les monuments publics (thermes, théâtres, hippodromes) se multiplient dans un maillage urbanistique régulier. Enfin, la christianisation entraîne l'apparition d'églises monumentales somptueusement décorées, au détriment des temples peu à peu désaffectés.

Les villes de Gaule

Au cours du III^e siècle, les attaques et les pillages de peuples germaniques affectent les villes du nord de la Gaule ainsi que celles du sud, pourtant moins touchées. Elles développent de nouveaux projets urbains liés à leur position stratégique dans la défense du territoire romain, avec des particularismes provinciaux : les habitats sont regroupés à l'intérieur d'enceintes (Le Mans, Périgueux).

Trèves et Arles occupent une place cruciale en Gaule lorsque ces cités deviennent capitales impériales. En 293, Trèves est choisie comme résidence permanente de l'Empereur pour sa position stratégique dans la région rhénane, tandis qu'Arles devient centre de frappe monétaire. Vers 400, la préfecture du prétoire des Gaules quitte Trèves pour Arles qui se transforme en véritable résidence impériale. L'organisation impériale remodèle ces villes en y intégrant de nouveaux bâtiments destinés à accueillir les services gouvernementaux, telles les basiliques. Parallèlement, les édifices religieux se multiplient.

LUTÈCE, DU HAUT-EMPIRE À L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Dès la fin du III^e siècle, l'antique Lutèce connaît un profond remaniement urbain. La ville se concentre sur l'île de la Cité, fortifiée et assortie d'une tête de pont sur la rive droite, tandis que la rive gauche est partiellement abandonnée. Le changement de nom de Lutèce en Paris - en référence au territoire gaulois d'avant la conquête romaine - va s'opérer progressivement au cours du IV^e siècle. Deux événements mettent la ville sur le devant de la scène : c'est à Lutèce que **Julien** est « acclamé » empereur par ses troupes en **360**, et qu'Hilaire, évêque de Poitiers, convoque un concile contre l'arianisme en **361**. Dans les textes qui s'y réfèrent, il n'est désormais plus question de Lutèce, mais de Paris.

Lutèce, ville militaire et chrétienne

Au IV^e siècle, Lutèce acquiert un nouveau statut de ville militaire. Elle intègre alors le système défensif des villes du nord de la Gaule destiné à faire face aux attaques des Barbares. La cité sert de cantonnement aux troupes et accueille même l'armée impériale pendant quelques hivers. Les vitrines de l'exposition présentent de nombreux objets archéologiques qui témoignent de cette présence militaire et de l'artisanat de luxe toujours prospère à Lutèce, malgré la crise économique : tabletterie, verrerie, fibules, monnaies, boucles de ceinture... D'autres artefacts ornés d'un chrisme attestent de l'évangélisation du nord de la Gaule tout au long du IV^e siècle, lorsque le christianisme devient religion impériale.



Julien (331/332 -363), premier empereur parisien

Sans enfant au moment où l'Orient semble également attirer les convoitises perses, l'empereur Constance II fait appel à son dernier cousin, **Julien (332-363)**, pour lui confier la protection de l'Occident, et notamment du nord-est de l'Empire. Ce dernier se révèle excellent stratège et reconquiert les places fortes du *limes* germanique. Cela lui attire la bienveillance de ses troupes mais lui vaut également la méfiance de l'empereur. Il choisit d'installer ses quartiers à Lutèce qui devient donc capitale éphémère des Gaules. En **360**, Constance II tente de séparer Julien de ses troupes gauloises ; en signe de refus, **elles acclament Julien empereur, en son palais de l'île de la Cité**. La mort accidentelle de Constance II le légitime. Julien, dernier de sa dynastie, s'attelle à pacifier la partie orientale de l'empire et meurt lors d'une campagne contre les Perses en 363.

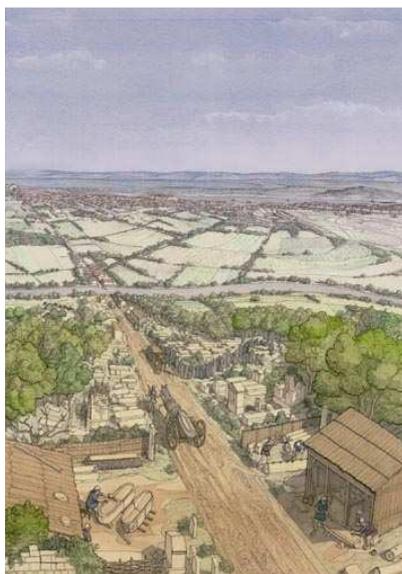


Les transformations de la rive gauche

Au IV^e siècle, même si Lutèce demeure une cité active et devient une place militaire importante, c'est autour de l'île de la Cité que s'organisent les activités de la ville. Peu à peu délaissée, la rive gauche passe d'une superficie de 100 à 20-25 hectares entre les II^e et IV^e siècles. L'aqueduc cesse de fonctionner, faute d'entretien, et les carrières ne sont plus exploitées : la désaffectation des mécènes, la dispersion de la main-d'œuvre et le délitement du réseau administratif sont autant de causes à ces bouleversements



urbains. Les grands monuments se maintiennent, mais en ruines, partiellement utilisables, réaffectés à des usages domestiques, servant surtout de carrière de pierre pour alimenter en matériau le grand chantier de l'île de la Cité. Des fours à chaux ont été retrouvés en 2004 dans les fouilles du collège Sainte-Barbe, à proximité de l'ancien **forum**. Ils témoignent du remploi par incinération des pierres des maisons abandonnées ou des grands édifices, pour fabriquer la chaux à mortier destinée aux nouvelles constructions de l'île. De grands blocs provenant du forum, comme les architraves, ont aussi été découverts dans les fondations de l'enceinte de la Cité.

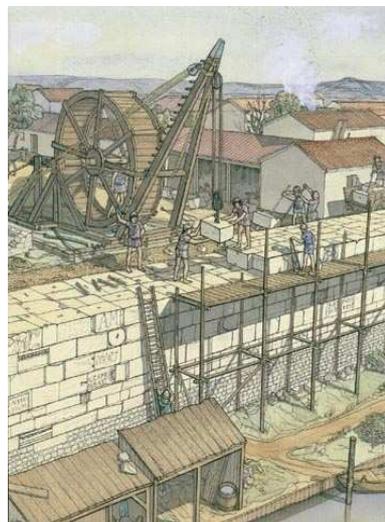


L'**amphithéâtre** de la rive gauche (« arènes de Lutèce ») connaît le même sort. Dès la fin du III^e siècle, la nouvelle **nécropole** du sud-est - dite de Saint-Marcel ou des Gobelins - se développe sur la route de Melun, après le franchissement de la Bièvre, à l'emplacement du carrefour des Gobelins. Deux types de sépultures y coexistent : crémation et inhumation, dans une nécropole qui réunit chrétiens (qui représentent alors entre 5 à 10% des Lutéciens) et païens. De nombreux sarcophages sont taillés dans des blocs de pierre récupérés sur les monuments désaffectés. Sur la rive droite, des fouilles ont également permis de retrouver de petites nécropoles le long des réseaux de voirie, constituées - suivant la coutume romaine en usage au IV^e siècle - de sépultures groupées.

L'île de la Cité, place forte de Lutèce

Au IV^e siècle, l'île fait l'objet d'un véritable projet urbain, conçu globalement à partir de 307-308. Sa fortification circonscrit un plateau de 10 hectares, réunissant plusieurs îlots, et exhausse d'environ 1,50 m par rapport au niveau du Haut-Empire. La Cité est traversé par l'antique *cardo maximus* (axe nord-sud) grâce à deux ponts de bois qui la relient aux deux rives de la Seine. Tout un réseau de rues se constitue sur l'île.

Pour protéger le cœur de la ville, un **rempart** est créé tout autour de l'île, d'une largeur de 4 à 6 mètres, reposant sur une assise composée de blocs de remploi ponctionnés sur les monuments de la rive gauche. Une partie de ce rempart est actuellement visible dans la crypte archéologique du parvis Notre-Dame.



Les grands monuments de l'île de la Cité

L'ensemble monumental ou « palais »

Au XIX^e siècle, dans la partie occidentale de l'île de la Cité, sous l'actuel Palais de Justice, un mur monumental - sur fondation de blocs de remploi - traversant l'île du nord au sud fut mis à jour. Il témoigne de la présence d'un « palais » ou d'un camp militaire. Il ne s'agissait sans doute pas d'un palais impérial au sens strict du terme, mais simplement d'un lieu de **résidence provisoire pour l'empereur en campagne**, probablement le « palais » où Julien fut acclamé empereur en 360.

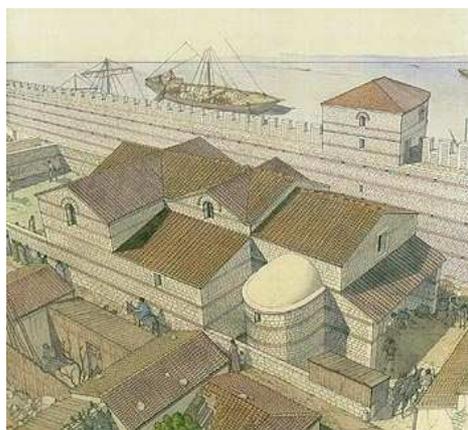
La basilique du marché aux fleurs

Les vestiges d'une grande **basilique** large de plus de 34 m et longue de 69 m furent mis à jour entre 1844 et 1910 à proximité de l'actuel marché aux fleurs. Vaste salle rectangulaire intégrée aux palais des empereurs, les basiliques servaient de salle d'audience et de justice. Cependant, la proximité de cette basilique avec le quai situé de l'autre côté de l'enceinte pourrait aussi faire penser à un usage d'entrepôt.



Les thermes de l'île de la Cité

Parallèlement à l'abandon des grands complexes thermaux du Haut-Empire sur la rive gauche, de petits établissements sont bâtis sur l'île de la Cité au IV^e siècle. Au moins trois établissements thermaux ont été repérés : l'un sous l'Hôtel-Dieu et deux autres sous le parvis de Notre-Dame, dont l'un est toujours visible dans la crypte archéologique du parvis Notre-Dame. On y venait pour se laver, y recevoir des soins, faire du sport, mais aussi pour y rencontrer ses amis, s'y divertir et s'y cultiver. Le bain romain est hygiénique et consiste en un choc thermique du



chaud au froid. Le visiteur entrait par une petite cour qui devait également servir de palestres, il se déshabillait dans l'*apodyterium* (vestiaire) doté d'une banquette de pierre encore visible aujourd'hui. Une *piscina* devait également y avoir été aménagée dans une partie de la salle aujourd'hui détruite, le vestiaire faisait donc office de *frigidarium* (salle de bains froide). La pièce suivante, salle tiède, était chauffée indirectement par la salle chaude voisine, le *caldarium*, élevée sur hypocauste* et équipée de deux bassins de forme semi-ellipsoïdale. L'aqueduc n'étant plus en fonction au début du IV^e siècle, c'est la Seine qui devait fournir l'eau des thermes.

GLOSSAIRE

Arianisme : courant de pensée des débuts du christianisme, dû au théologien Arius (256-336), dont le point central est la nature de la trinité chrétienne et des positions respectives des concepts de « Dieu le père et de son fils Jésus ». L'arianisme défend la position selon laquelle la divinité de Dieu est supérieure à celle de son fils fait homme.

Aula palatina : salle à 3 nefs où se tient l'assemblée dans un palais.

Basilique : bâtiment civil couvert servant de lieu de réunion et ouvert au public.

Campus : littéralement « champ » ; par extension, champ de manœuvre.

Cardo : voie ou rue d'orientation nord-sud prenant place dans le schéma régulier de création d'une ville romaine.

Castrum : littéralement « camp fortifié ».

Civitas : dans la Gaule romaine, territoire correspondant à un peuple soumis à Rome et unité de bas administrative de la province. Son chef-lieu (*caput civitatis*) est une ville qui a en charge son administration.

Comitatenses : armée de campagne.

Domus : littéralement « maison de ville » ; par extension, désigné une riche demeure en archéologie

Forum : littéralement « place publique ». Désigne le centre topographique, économique, religieux, politique et administratif d'une ville romaine.

Hypocauste : système de chauffage par le sol développé à l'époque romaine dans les thermes et les habitations privées. Un feu très vif était entretenu dans de grands foyers souterrains (*praefurnia*) réchauffant l'air qui circulait ensuite à travers l'*hypocauste*, vide aménagé sous les salles à l'aide de pillettes de brique, puis dans des conduits (*tubuli*) logés dans les murs, les plafonds et les voûtes.

Insula (pl. *insulae*) : Se dit, dans une ville romaine, d'un îlot urbanistique ou immeuble d'habitations multiples en général délimité par 4 rues.

Limes : littéralement « frontière ou limite défensive ».

Principia : quartier général du camp militaire comprenant les quartiers des officiers, la chapelle des enseignes, une salle basilicale et une tribune.

FICHE TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

Présentation

- 29 panneaux de textes décrivant les évolutions urbaines de Lutèce au IV^e siècle
- Vitrines présentant de nombreux objets (tabletterie, verrerie, métaux précieux, céramiques) provenant en partie des fouilles de la Crypte archéologique

Commissaires

- Rose-Marie Mousseaux, conservateur au musée Carnavalet et au Département Histoire de l'Architecture et Archéologie de Paris (D.H.A.A.P.) - DAC
- Sylvie Robin, conservateur en chef au musée Carnavalet au D.H.A.A.P. - DAC

Iconographie

- Restitutions : Jean-Claude Golvin, avec le soutien des Editions Errance
- Plans et cartes de l'exposition : Didier Bayard, Alain Bouet, Didier Busson, Claudine Girardy-Caillat, Marc Heijmans, Frédéric Miotto, Etienne Saliège et Florence Saragoza

Graphisme

Gravemaker+Scott

Produits éditoriaux

Catalogue

Et Lutèce devint Paris... Métamorphoses d'une cité au IV^e siècle

Ouvrages collectifs sous la direction de Sylvie Robin et Rose-Marie Mousseaux, conservateurs du patrimoine, DHAAP/musée Carnavalet

Textes d'Y. Barat, F. Baratte, J. Barbier, D. Bayard, A. Bouet, D. Busson, J.-C. Golvin, M. Heijmans, S. Martin, R.-M. Mousseaux, S. Robin et F. Saragoza, avec la participation de Véronique Arveiller et Nicole Vanpeene

128 pages, 150 illustrations couleur, broché grands rabats

Éditions Paris-Musées / ISBN 978-2-7596-0140-0 / 29 €

Petit journal

32 pages, 3€

Parcours-jeu enfants

Parcours jeune public réalisé en partenariat avec *Arkéo junior*

8 pages, gratuit



Retrouvez toutes les informations de l'exposition sur votre iPhone grâce à l'application Pixee.

À partir d'une photo de l'affiche de l'exposition (dans le métro, dans la rue, sur une publicité, etc.) l'application Pixee vous donne accès à toutes les informations associées à l'exposition : dates, adresse du musée, présentation de l'exposition, interview du commissaire de l'exposition, etc. Cette application est téléchargeable gratuitement sur l'Apple Store.

Exposition du 15 mars 2011 au 26 février 2012

INFORMATIONS PRATIQUES

Exposition présentée du
15 mars 2011 - 26 février 2012

Ouverture du mardi au dimanche,
de 10 h à 18 h
Fermeture le lundi et les jours fériés
Fermeture des caisses à 17h30

TARIFS DE L'EXPOSITION

Renseignements au 01 55 42 50 10
Plein tarif : 4 €
Tarif réduit : 3 €
Tarif jeune : 2 €
Gratuit jusqu'à 13 ans inclus
et pour les Amis du musée Carnavalet

Contact presse :

Dominique Juigné

Courriel : dominique.juigne@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 76 ; fax : 01 44 59 58 10

Responsable communication / presse :

Michèle Margueron

Courriel : michele.margueron@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 38 ; fax : 01 44 59 58 10

Crypte archéologique du parvis Notre-Dame
Directeur : Jean-Marc Léri

Adresse

7, parvis Notre-Dame
Place Jean-Paul II
75 004 Paris
Tél. : 01 55 42 50 10
Fax : 01 43 29 30 55

Site Internet

www.carnavalet.paris.fr

Aménagée en 1980 sous le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris pour présenter les vestiges archéologiques découverts lors des fouilles réalisées entre 1965 et 1972, la **Crypte** offre un panorama unique sur l'évolution urbaine et architecturale de l'île de la Cité, cœur historique de Paris.

En découvrant les bâtiments qui se sont succédé sur le site, de l'Antiquité au XX^e siècle, le visiteur remonte le fil du temps.

Visites - conférences : renseignements auprès du service d'action culturelle du musée Carnavalet

Tél. : 01 44 59 58 31/32
Fax : 01 44 59 58 07

Association des Amis du musée Carnavalet

23, rue de Sévigné
75003 Paris
Tél. : 01 42 72 22 62
amisdumuseecarnavalet@wanadoo.fr
Site Internet : www.amisdecarnavalet.com

LISTE DES ILLUSTRATIONS PRESSE

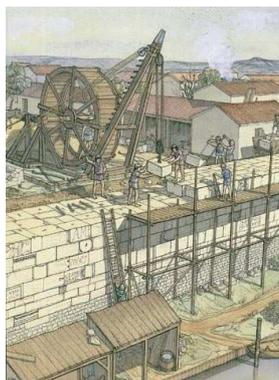
Reproduction soumise à conditions*

Service de presse du musée Carnavalet - 29, rue de Sévigné - 75003 Paris

Dominique Juigné (attachée de presse) / dominique.juigne@paris.fr / tél. : 01 44 59 58 76



1- L'île de la Cité depuis le sud
Aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2010
© Editions Errance, Paris



2- Construction du rempart avec des blocs de remploi
Aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2010
© Editions Errance, Paris



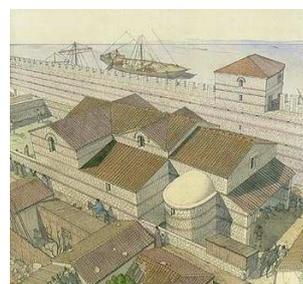
3- La nécropole du faubourg Saint-Marcel, à l'entrée sud-est de Lutèce
Aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2010
© Editions Errance, Paris



4- Lutèce au IV^e siècle
Aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2010
© Editions Errance, Paris



5- Basilique et porte du rempart de l'île de la Cité
Aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2010
© Editions Errance, Paris



6- Les thermes de la crypte archéologiques du parvis Notre-Dame
Aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2010
© Editions Errance, Paris



7- Le forum de Lutèce au IV^e siècle
Aquarelle de Jean-Claude Golvin, 2010
© Editions Errance, Paris



8- Fibule cruciforme en tôle d'or
Musée Carnavalet, Paris
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



9- Boucle de ceinture
Musée Carnavalet, Paris
© Stéphane Piera / Musée Carnavalet / Roger-Viollet



10- Monnaie en or à l'effigie de l'empereur Julien, IV^e siècle
Musée Carnavalet, Paris
© Musée Carnavalet / Roger-Viollet



11- Flacon à anse en verre soufflé
Musée Carnavalet, Paris
© Stéphane Piera /Musée Carnavalet / Roger-Viollet



12- Gobelet d'un atelier rhénan, en céramique peinte
Musée Carnavalet, Paris
© Eric Emo /Musée Carnavalet / Roger-Viollet

*** Conditions d'utilisation des visuels presse :**

Presse écrite : la reproduction de **5 photographies** de cette sélection est autorisée pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition « Et Lutèce devint Paris... Métamorphoses d'une cité au IV^e siècle » et pour sa durée.

Internet : la reproduction de **10 photographies** en basse définition (72dpi) de cette sélection est autorisée pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition « Et Lutèce devint Paris... Métamorphoses d'une cité au IV^e siècle » et pour sa durée.

L'archivage des photographies au-delà de la durée de l'exposition, ou leur réutilisation dans un autre cadre est interdit.

--- Avertissement ---

Les visuels transmis sont soumis aux dispositions du Code de Propriété Intellectuelle.

La transmission d'images ne constitue d'aucune façon une cession des droits d'exploitation.

L'éditeur du contenu est seul responsable de l'utilisation faite par lui desdits visuels, et de l'appréciation des nouvelles dispositions introduites par la loi du 1er août 2006 modifiant l'article L 122-5 / 9° du CPI, qui stipule notamment que "la reproduction ou la représentation, intégrale ou partielle, d'une oeuvre d'art graphique, plastique ou architecturale, par voie de presse écrite, audiovisuelle ou en ligne, dans un but exclusif d'information immédiate et en relation directe avec cette dernière, sous réserve d'indiquer clairement le nom de l'auteur" ne peut être interdite par son auteur, lorsque son oeuvre a été divulguée.